



# CP - BBW

## Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon



### Procès-Verbal Séminaire du 30 juin au 2 juillet 2023

**PRESENTS** : Nathalie Alexander, Jean-Michel Mureau, Didier Tourneur, Sacha Paulis et Philippe Heraly

#### Introduction par notre président

Le président souhaite la bienvenue à tous et il remercie chaleureusement Martine Wuyts qui s'occupera de l'intendance durant notre séminaire annuel.

Jean-Michel rappelle qu'on forme une équipe et qu'il ne faut pas hésiter à demander de l'aide si on en a besoin, l'accent doit être mis sur la solidarité entre tous.

#### 1. Objectifs saison 2023/2024

##### • Objectifs

- Poursuite de la solidarité entre les membres du CP.
- Permettre à la nouvelle commission des jeunes de démarrer du bon pied.
- Poursuite de notre politique « dames » qui commence à porter ses fruits.

#### 2. Commissions 2023/2024 : composition et fonctionnement

- Voir document sur le site

#### 3. Discussions

- Faire l'ensemble des règlements provinciaux afin de TOUS les publier au début septembre (critériums jeunes et seniors, coupe, Saint-Nicolas, championnats BBW jeunes seniors et vétérans, interclubs jeunes) – Didier s'en charge, il publiera les règlements des critériums jeunes et seniors. Pour les autres règlements, il faut attendre le choix des locaux.
- Organisation d'un interclubs découverte «adultes» - Philippe proposera une formule mixte (dames/messieurs) qui serait accessible aux joueurs U19 et seniors. L'interclubs pourrait se jouer en semaine à l'instar de l'interclubs vétérans. Le règlement serait assez similaire à l'interclubs découverte « jeunes » quant aux nombres de rencontres officielles maximales autorisées pour participer. Le but étant de privilégier les joueurs débutants afin de les initier à la compétition.
- Faire une séance « tables rondes » ouverte à maximum 2 membres par clubs avec un petit repas – La séance se déroulera le 24 septembre 2023 de 10H à 16H avec repas. Nathalie et Jean-Michel prépareront l'invitation officielle.
- Vu le peu de succès de l'AGS pour les clubs ayant des équipes en régionale ou en nationale, le CPBBW décide d'abandonner la formule des deux dates et propose que les secrétaires souhaitant aborder les questions spécifiques au régional ou au national puissent le faire directement après l'AGS officielle.

#### 4. Décisions prises lors du séminaire 2022 (non réalisées)

- l'amende administrative n'est pas perçue en cas d'appel de la décision auprès de l'AF. Jean-Michel va demander à l'AF lors du prochain CR de maintenir cette amende administrative due au CPBBW en cas d'appel, excepté si les charges répressives sont levées par la décision rendue en appel. Si l'instance d'appel confirme la décision du CPBBW, une amende administrative pourra être réclamée par l'AF en supplément de celle due au CPBBW.
- le cahier des charges pour les compétitions provinciales est revu.
- prime pour les arbitres s'investissant beaucoup (600 euros) : maintien de la mesure mais en ne prenant en compte que les prestations provinciales. La répartition des primes sera de 150 euros pour les 3 arbitres les plus impliqués au niveau provincial et 50 euros pour les 3 suivants.
- Listing des arbitres sur le site : Didier enverra à Jean-Michel le listing complété et Jean-Michel le placera sur notre site.

#### 5. Documents à mettre à jour

- Calendrier sportif 2023/2024 : Il n'y aura pas 3 phases pour l'interclubs jeunes BBW afin de préserver l'interclubs découverte, en raison de la nouvelle compétition Pré-Ping (voir CJT) et afin de ne pas surcharger le calendrier.  
Pour le Pré-Ping, toutes les dates proposées par la CJTBBW sont validées : 17/9/23, 10/12/23, 28/1/24 et 10/3/24. La PAF sera de 3 euros par participant et par journée.  
Il y aura une remise de médailles à la fin des 4 journées.  
L'assemblée générale sportive est fixée le **mercredi 6 septembre** 2023. Nathalie signale qu'elle sera absente.
- Médailles (stock)  
Voir document.
- Listing des amendes 2023/2024  
Voir document.  
Plusieurs amendes ont été revues, voir le listing.
- Calendrier des tournois et des organisations provinciales +locaux +JA+ Dir  
Voir document.
- Matériel administratif/Informatique  
Tout est amorti.
- R.O.I.  
Voir document.  
Sacha va rajouter au R.O.I. les commissions interclubs (CPIBBW) et classement (CPCBBW) qui n'y figurent pas actuellement. Nathalie et/ou Philippe feront de même pour la commission vétérans.  
Didier fera parvenir une mise à jour concernant la commission d'arbitrage.  
Document à mettre à jour sur le site pour fin août au plus tard.

#### 6. Interclubs 2023/2024

Nathalie signale que l'envoi des feuilles de match « papier » ne sera plus demandé lors de cette saison 2023/2024 excepté s'il y a une remarque sur la feuille de match.

Les clubs hôtes conserveront les feuilles originales de match jusqu'à la fin de la saison en cas de contestation.

Sacha nous informe qu'il y a actuellement 228 équipes messieurs (-5), 29 équipes dames (+9) et 80 équipes vétérans plus 2 équipes aînées.

En messieurs nous avons le score le plus bas depuis de très nombreuses saisons, en 2011/2012 il y avait 303 équipes messieurs donc en une décennie nous avons perdu près de 25% d'équipes messieurs !

Pour l'interclubs dames, Sacha propose de faire deux séries en P2 dont une pour les équipes évoluant exclusivement le samedi (demande via la préférence en déplacement).

Le tirage au sort des barrages se fera lors de l'AGS du 6 septembre 2023.

Le barrage de l'interclubs vétérans a été placé le vendredi 12 avril 2024 afin d'éviter les problèmes observés cette saison (rencontres débutées le mercredi soir et terminées à 2H30 !).

## **7. Commission des jeunes**

Présentation par la nouvelle commission : gestion / activités / défraiements /budget.

Les membres de la CJTBWW sont présents au séminaire (sauf Y. Demanet – Excusé) ce samedi matin afin de présenter les objectifs et le budget pour cette saison 2023/2024.

Pieter-Paul Van Laere a préparé un powerpoint très détaillé qui décrit les objectifs de la CJT.

### **Composition:**

Philippe Heraly – président, Pieter Paul Van Laere – directeur technique, Alain De Cock – secrétaire, Yves Demanet et Félix Dandois – membres.

### **Objectifs:**

- La formation des jeunes afin de leur permettre d'atteindre le niveau régional puis national,
- Sélection des jeunes pour des internationaux,
- Organisation de compétitions spécifiques : challenge pré-ping, mini stages ...
- Suivi administratif et amélioration de la communication de la CJT,
- Gestion des informations publiées sur le site CPBBW et sur une page facebook.

### **Budget:**

La proposition de budget proposée au CP est discutée et amendée.

La formation de 12 jeunes sur 30 semaines est le principal poste du budget.

Finalement, le budget de la CJTBWW s'élève à 17.500 euros.

### **Formation**

Pour chaque jeune sélectionné, un plan précis de formation devra être validé par la CJT.

En fonction des critères définis par la CJT, les jeunes sont regroupés en deux catégories :

Catégorie 1 : chaque jeune sélectionné aura droit à 1.350 euros pour la saison.

Catégorie 2 : chaque jeune sélectionné aura droit à 675 euros pour la saison.

La formation du jeune peut se décliner sous différentes formes : sparrings, cours particuliers, entraînements supplémentaires, stages, internationaux ...

Bien entendu ces choix devront apporter une plus-value au jeune concerné.

La CJT vérifiera la conformité du plan proposé pour le jeune, tout manquement entraînerait la suppression de l'allocation versée au jeune.

### **Jeunes repris cette saison 2023-2024**

Poussins : Hu Leo (cat 1) – Dupuis Jean-Michel (cat 1) et Socquet Guillaume (cat 2)

Pré-minimes : Krzysciak Thomas (cat 1) – Cambier Florian (cat 1), Maeck Mathéo (cat 1), Paquet Quentin (cat 2) et Noël Maxime (cat 2)

Minimes : De Deken Julian (cat 1) – Deryck Oscar (cat 2) – Oldenhove Auguste (cat 2) et Krzysciak Olivier (cat 2\*)

### **Stages provinciaux**

4 stages sont programmés cette saison : 26/8/23, 30/10/23, 28/1/24 et 9/3/24.

### **Sélection pour le stage jeunes talents de l'AF**

La CJT enverra pré-minimes catégorie 1 et les poussins. En cas de refus, la CJT comblera avec les pré-minimes de catégorie 2. Julian De Deken sera également sollicité.

Pieter-Paul encadrera nos jeunes à ce stage qui aura lieu à Blegny du 7/8 au 11/8/2023.

### **Internationaux**

Deux Internationaux sont programmés cette saison : Charleville-Mézières les 2 et 3 septembre, Liège les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2024.

Si le budget le permet, par exemple si un ou plusieurs jeunes de la formation se désistent, d'autres Internationaux pourront être envisagés.

### **Pré-Ping**

Objectif : permettre aux débutants de jouer davantage que l'interclubs découverte en tenant compte que les rencontres disputées ne compteront pas dans le critère de la limite des 20 matchs pour pouvoir jouer l'interclubs découverte. 4 phases ; 17/9/23, 10/12/23, 28/1/23 et 13/3/24.

### **Gratuité de certaines compétitions**

Cette saison le CPBBW a décidé d'accorder la gratuité du championnat BBW jeunes simples et doubles uniquement.

### **Interclubs jeunes**

Souhait de certains clubs de faire 3 phases et permettre des équipes de 2 en dames. Pour les 3 phases, la réponse est non (voir plus haut les raisons) mais pour les équipes de 2 en dames, le CP donne son accord en précisant que si une seule joueuse est présente, il y aura forfait.

### **Championnat jeunes BBW**

Le CP accepte de scinder les championnats jeunes en plaçant les U19 le 10/12/2023.

Cela permettrait aux jeunes U19 de ne pas être en examens à cette période.

### **Tête de série**

On maintient le système actuellement en vigueur.

## **8. Commission d'arbitrage**

Les défraiements des arbitres pour l'indemnité journalière passent à 40 euros et pour les JA l'indemnité passe à 80 euros (préparation et compétition)

Gestion des tournois et des compétitions provinciales : Didier travaille sur un « New Paja » mais en début de saison on utilisera le programme de l'AF. Une rencontre entre Didier/Bea et Guy Kaisin sera programmée rapidement et on maintient le contact avec Guy afin de pouvoir encoder les résultats.

Encodage des résultats des Tournois/Championnats/Palmarès : cette saison on supprime les limites d'inscriptions, le JA adaptera sa compétition en fonction du nombre d'inscrits.

Le JA aura toute liberté pour gérer la compétition en fonction du nombre d'inscrits/série: quand ce sera possible, on privilégiera les poules de 4 avec 2 qualifiés mais si besoin, le JA pourrait être amené à imposer un TED direct.

Pour le palmarès, Didier fera un template et il l'enverra à tous les JA qui devront le compléter et le faire parvenir dans la semaine qui suit la compétition à Nathalie.

Cahier des charges : le club enverra son règlement 8 semaines avant la date du tournoi et le règlement approuvé sera publié sur le site 6 semaines avant le début de la compétition – La commission doit préparer ce cahier des charges rapidement, le premier tournoi étant déjà prévu fin août.

## **9. Dames**

Lors de l'Assemblée Générale statutaire du 13 mai 2022 les clubs ont voté en faveur d'une restriction concernant les dames désirant disputer l'interclubs dames. Le texte libellé dans le PV de l'AGS étant trop « vague » celui-ci a été revu lors du séminaire du CP du 2 juillet 2023.

Le texte suivant est actuellement d'application au minimum jusqu'à l'Assemblée Statutaire de juin 2026.

Toute joueuse affiliée pour la 1ère fois ou réaffiliée après un arrêt à partir du 1/7/2022 devra obligatoirement être alignée en dames pour jouer en messieurs la même semaine.

En contrepartie afin de dynamiser le recrutement des dames, le CP s'engage à :

- Maintenir la prime de 100,00€ par équipe dames provinciale qui termine la saison
- De rembourser 25,00€/affiliée qui aura joué 50% des rencontres en interclubs dames toutes divisions confondues.
- De s'aligner au règlement national permettant au club de mettre 8 dames sur sa LFM si le club ne possède pas d'équipe, 16 pour 1 équipe et ainsi de suite...

Ces mesures sont maintenues et pérennisées pour les 3 saisons à venir (jusqu'en juin 2026 minimum). A condition que le règlement dames propre au BBW reste d'application.

## 10. Propagande

Cibler les communes qui n'ont pas de club de tennis de table en rencontrant l'échevin des sports ou la maison des jeunes si elle existe, plus s'attaquer aux écoles avec envoi du document de propagande mis à jour.

Rendre visite aux clubs qui n'ont pas inscrit une première équipe dame (Sacha et/ou Nath).

## 11. Nouvelles AFTT

- Noyaux: une réunion a eu lieu en juin confirmant la simplification des règles et la disparition de la LDF dès la saison 2024/2025, si la réforme est adoptée.
- E-Ping: c'est au point mort.
- Site AFTT: en maintenance, redynamisation en cours.

## 12. Nouvelles FRBTT

Gros travail pour la modification des règlements sportifs.

## 13. Budget

Forfaits « téléphone » par personne : adaptés

Adaptations des budgets des diverses commissions : en ordre

L'analyse du budget bilan 2022/2023 est effectuée.

Le budget 2023/2024 est ensuite abordé avec la plus grande rigueur et présente un déficit justifié par les nombreuses initiatives d'aides et de gratuités offertes aux dames et aux jeunes, il est approuvé.

Maintien du bonus informatique pérennisé jusqu'en juin 2026.

*8.300 euros = le montant des aides accordées pour la saison 2023/2024*

## 14. Divers

Jean-Michel clôture le séminaire en remerciant les participants et notre intendante, Martine Wuyts.

Il souhaite de bonnes vacances à tous.

Philippe Heraly  
Rapporteur